Brillante Première du Nouvel Hippodrome de la Côte d'Azur

Huit millions de recette au Pari Mutuel

Après treize années d'interruption, les meetings hippiques ont repris hier sur la Côte d'Azur.

L'inauguration du nouveau champ de courses fut de la sorte un événement qui marque, et fera date dans les annales de notre région.

Ce « great event » avait attiré près de 8.000 personnes aux guichets, et la recette enregistrée dépasse 500.000 francs.

Le public en eut d'ailleurs pour son argent, car en dépit des difficultés de l'heure cette première réunion remporta un légitime succès. On objectera certes que l'hippodrome est inachevé, que les vrais turfistes en « chapeau claque » ne se montrèrent guère, que les élégantes fort rares étaient noyées dans le flot des jolies femmes... en tenues estivales, et que « l'ambiance » passionnée des réunions importantes ne fut qu'imparfaitement recréée.

Mais somme toute, pour un début, on ne pouvait trop en demander, et dans l'ensemble on doit se déclarer très satisfait de cette « première ».

Nonobstant un certain retard sur l'horaire, et une attente un peu longue entre chaque course, il convient de louer les organisateurs qui ont fait le maximum d'efforts pour satisfaire leur clientèle et qui... dans l'ensemble y sont parvenus.

De même qu'une voiture en rodage ne peut « foncer » sur les routes dès ses premiers kilomètres, ce meeting inaugural ne pouvait être absolument au point. Ce banc d'essai a toutefois permis de constater quelques imperfections et le nécessaire va être fait pour y remédier.

Ainsi l'heure d'ouverture sera dès demain avancée à 14 h. 30 afin que les prochaines réunions se terminent moins tard.

Les attentes entre chaque course seront réduites au minimum Pour éviter aux spectateurs un trop long parcours entre leur voiture et les tribunes de l'hippodrome, on a décidé d'installer un garage pour tous véhicules dans l'enceinte même de celui-ci.

Pour cela, dans la journée les travaux de « gravillonnage » de la partie nord (entre les bureaux de mises et la voie ferrée) seront activement poussés, et si le temps ne ralentit pas leur cadence, demain déjà, cet inconvénient n'existera plus.

Enfin il y a lieu de préciser que l'embouteillage sérieux auquel ont dû faire face les forces de police et les C.R.S. hier soir, était surtout imputable à un accident de voitures qui provoqua un certain remous et un ralentissement notable de la circulation.

Sous l'action du service d'ordre, l'évacuation des lieux doit se faire relativement, plus aisément.

Mais demain dimanche, avec la foule des grands jours qui affluera à Cagnes-sur-Mer le problème demeure délicat.

Il faudra pourtant y remédier à l'avenir.

∴

Hier de nombreuses personnalités avaient tenu à assister à cette réunion inaugurale, parmi lesquelles on remarquait MM. Septembre chef de cabinet de M Pinay, chef du gouvernement ; Henry Soum, préfet des A.-M. ; Arzel, secrétaire général de la Préfecture ; Jean Médecin, député-maire de Nice, président du Conseil général des A.-M. ; Alex Roubert, sénateur, président de la Commission sénatoriale des Finances ; Emile Hughes, député, ancien ministre ; Léon Teisseire, sénateur des A.-M. ; général Corniglion-Molinier, député des A.-M. général Dassault, député des A.-M. ; Comboul, directeur général adjoint de « Nice-Matin » et « L'Espoir », etc...

∴

Nos parlementaires ont eu des fortunes diverses : Alex Roubert (de même que M. François Belgrand) mise « Fritillaire » dans la première, mais sans succès.

Par contre dans cette même course, Me Léon Teisseire jouait le gagnant « Folle Enfant », remportant un petit pécule... qu'il devait rapidement reperdre sur d'autres chevaux.

∴

Le total des mises laissées aux guichets hier dépassa la coquette somme de huit millions, ce qui permet d'augurer mieux pour les réunion à venir.

Parmi les parieurs, la charmante femme d'un jeune édile cagnois joua 4 fois dans l'après-midi... et gagna à tous les coups, grâce aux excellents « tuyaux » que lui fournit un de ses amis, un ancien « grand d'Espagne » et turfiste invétéré.

Demain, si elle veut bien nous le permettre nous miserons les mêmes chevaux qu'elle jouera à chaque course... et nous espérons que la chance continuera à lui sourire.

∴

Les temps réalisés au cours des vives empoignades de cette première réunion prouve indiscutablement que la piste est bien l'une des meilleures d'Europe comme nous l'avions annoncé Très « rapide », elle permettra aux pur-sang de donner leur maximum.

Cela promet pour les jours à venir.

∴

Hier déjà, beaucoup de turfistes ont manifesté le regret que le programme ne comportait que cinq réunions seulement. Aussi M. Tout le Monde souhaite ardemment que de nouveaux crédits soient accordés rapidement pour la continuation — sinon l'achèvement — du nouvel hippodrome, afin que ces réunions hivernales de trot, plat et obstacles puissent avoir lieu dès 1953.

Pour la Côte d'Azur, les incidences en seraient des plus favorables.

Espérons que ces souhaits se concrétisent dans un avenir très immédiat.

∴

Mais pour l'heure, pensons à la réunion de demain qui s'annonce particulièrement intéressante et qui drainera vers Cagnes-sur-Mer tout ce que la Riviera compte de fervents du sport hippique.

Marcel ROVERE.

Au pesage, on remarque Me Alex Roubert, sénateur, président de la Commission des Finances du Sénat, en compagnie de Mme Roubert et de M. André Masséna, membre du Comité de la Société des Courses (Photo Marcel Laugier).

LE PROGRAMME DE DEMAIN

PRIX DE L'ESCARENE
(Attelé - 180.000 fr. - 2.650 m.)

Tous 2.650 m. : Eldorado III (J. Dufételle) ; Dalila VII (le propriétaire) ; Ecoute Moi (V. Candice) ; Duc Williams II (le propriétaire) ; Eliane D (B. Restout) ; En Velour (le propriétaire) ; Dagaistan (V. Siciliano) ; Eliane B (A. Coulogne).

2.675 : Donatienne D (le propriétaire) ; Dechang (H.-R. Durand).

2.700 : Dany IV (G. Maximin) ; Daylight (V. Faure) ; Eliane (V. Candice) ; Dandolo II (A. Coulogne).

2.725 : Etoile Filante F (J. Vacher).

PRIX DU CAP-D'ANTIBES
(Attelé - 200.000 fr. - 2.025 m.)

2.000 m. : Farceur G (R. St-Yves) ; Florence (P. Tournier).

2.025 m. : Ahatoile (le propriétaire) ; Alec Williams (M. Poucel).

2.750 m. : Agioteur (G. Maximin) ; Beau Page (le propriétaire) ; Vincennes (le propriétaire) ; Catgut (le propriétaire) ; Ali Bey II (le propriétaire).

2.775 m. : Verticille (P. Adam).

PRIX DE SOSPEL
(Attelé - 250.000 fr. - 2.175 m.)

2.175 m. : Boccace (G. Maximin).

2.200 m. : Chaperon Rouge L (R. Saint-Yves) ; C.T.L. (J. Dufételle) ; Asti Williams (A. Coulogne) ; Caïd du Mont (le propriétaire).

2.225 m. : Castorette (le propriétaire).

2.250 : Comme il Veut (P. Esposito).